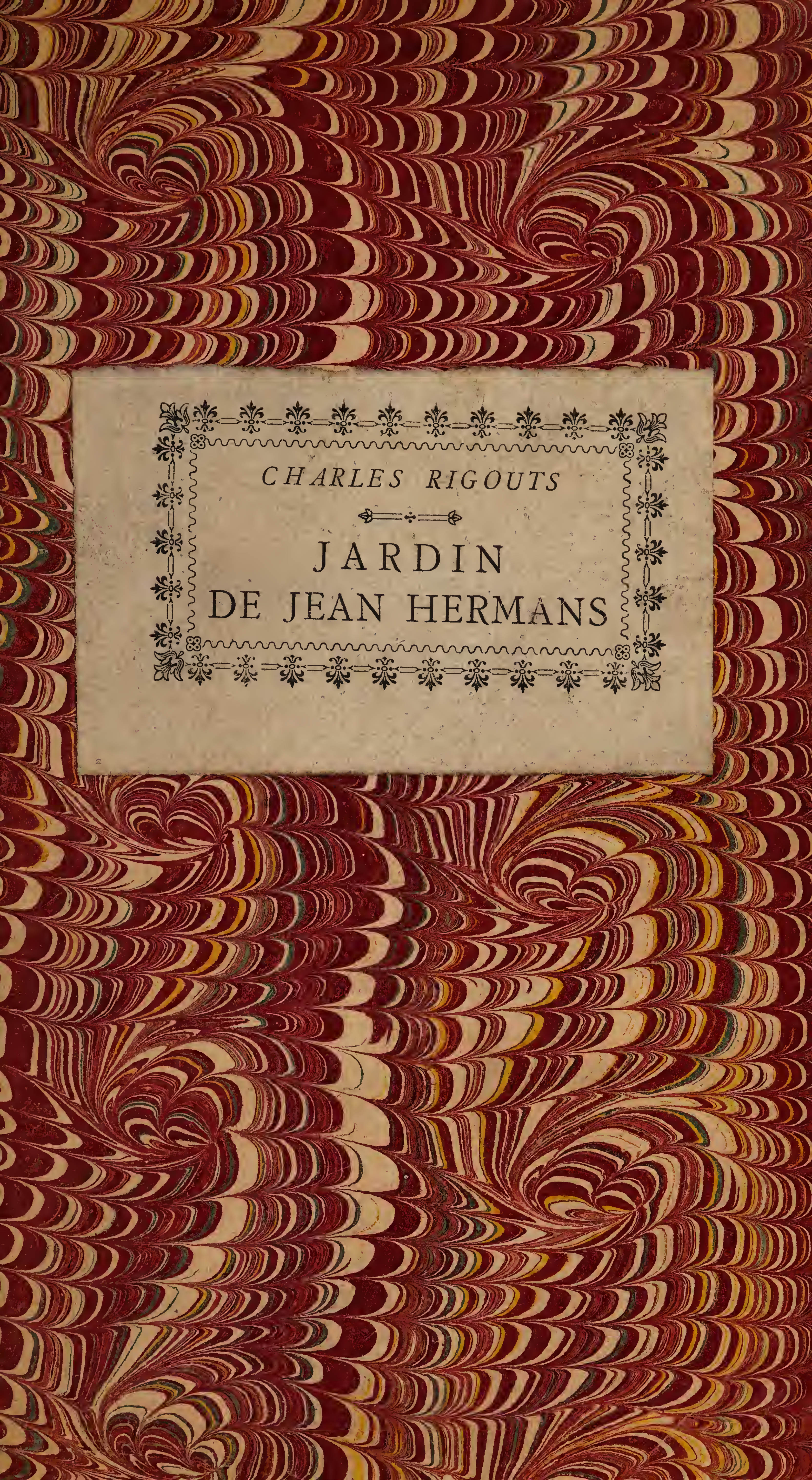


CHARLES RIGOUTS
JARDIN
DE JEAN HERMANS

à Monsieur le Chevalier

Gustave Van Havre

Charles Rigouts

JARDIN

DE

JEAN HERMANS



Le frontispice est la reproduction d'une gravure de 1651



Extrait des Annales de la Société de Médecine d'Anvers.



LE CATALOGUE

DU

JARDIN

DE

JEAN HERMANS

MAITRE-APOTHICAIRE A BRUXELLES, AU XVIIe SIÈCLE



ANVERS

ÉTABLISSEMENT TYPOGRAPHIQUE DE J.-E. BUSCHMANN

1889



« Qui me surprendra d'ignorance, il ne fera rien
» contre moy ; car à peine respondrois je à aultruy
» de mes discours, qui ne m'en responds point à
» moy, ny n'en suis satisfaict. Qui sera en cherche
» de science, si la pesche où elle se loge : il n'est
» rien de quoy je face moins de profession. Ce sont
» icy mes fantasies. »

MONTAIGNE. *Essays,* Livre II, Chapitre X.



IL y a quelques années je fis à Anvers, à l'échoppe en plein vent d'un bouquiniste, l'acquisition d'un petit livre intitulé :

« RECENSIO PLANTARUM IN HORTO MAGISTRI JOANNIS » HERMANNI, PHARMACOPÆI BRUXELLENSIS, EXCULTARUM. » BRUXELLÆ, TYPIS JOANNIS MOMMARTI. ANNO 1652 », in-4° de 8 pages non chiffrées et de 64 pages chiffrées ; suivi de « APPENDIX PLANTARUM ANNI 1653 », de 8 pages chiffrées [1].

A mon insu je fis, ce jour-là, une précieuse trouvaille. Ma vieille habitude de recueillir tout ce qui, à première vue, me paraît pouvoir être utile à l'Histoire de la Pharmacie, me servit cette fois à merveille. Sans m'en douter, je venais de mettre la main sur une rareté bibliographique, sur un écrit unique en son genre dans notre pays [2], et que ni Broeckx, ni Pasquier, ces collectionneurs infatigables des œuvres de

nos devanciers, n'ont connu. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles est le seul, outre le mien, dont, fort récemment, l'existence m'ait été signalée.

Déjà j'aurais appelé l'attention sur cet opuscule, si je ne m'étais réservé pour un travail plus étendu. Mais aujourd'hui j'ai renoncé à ce dernier projet ; aussi bien il est un âge, auquel les longues entreprises ne conviennent plus. Le moment est donc venu pour moi de rendre hommage à la mémoire d'un confrère, qui, à une époque où les hommes exerçant notre art écrivaient peu, nous a laissé des preuves de son activité scientifique et dont le nom a échappé, jusqu'à ce jour, aux investigations des historiographes de notre profession.

Quelques auteurs ont donné à nos confrères d'autrefois, la qualification de *pharmacien* ; c'était commettre un anachronisme. Je conserverai à Jean Hermans celle en usage de son temps : *Maître-Apothicaire* – *Meester-Apotheker* ou *Apothecaris*.

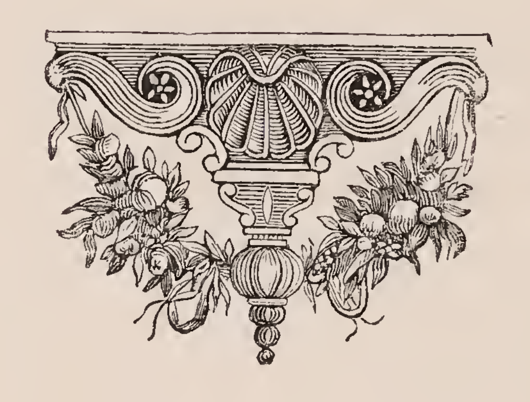
Le titre de *pharmacien* est moderne. Même en France, où les mots *Farmacie* et *Pharmacien* existaient dans la langue depuis fort longtemps, le premier, il est vrai, avec une signification différente de celle d'aujourd'hui [3], l'emploi du second ne se généralisa que vers la fin du siècle dernier. Les apothicaires français perdirent dans la tourmente de 1789 le titre de leurs ancêtres, tout comme les descendants des plus illustres maisons. Peu d'années après, les armées de la République importèrent dans nos Provinces la nouvelle dénomination. Avant cette invasion il ne peut donc être chez nous question de *pharmaciens* [4].

Il est vrai, le mot français *apothicaire* a servi de cible aux traits malicieux de maint littérateur. Il sonne mal aux pudibondes oreilles de ceux qui ignorent l'histoire des sciences et chez lesquels il n'évoque que le réjouissant souvenir de M. Fleurant et celui de l'instrument célèbre qui cause tant d'effroi à M. de Pourceaugnac. Il n'importe. Si Molière a fustigé, à bon droit, les ridicules et les travers de son siècle, à côté des apothicaires et des médecins, dont il s'est moqué avec raison, il y avait de son temps des praticiens instruits et honorables, sur le compte desquels il ne s'est point égayé. C'est ce que confirme le poète lui-même, lorsque, pour ménager la susceptibilité de ses contemporains, il fait dire à Béralde : « Ce ne sont point les méde- » cins qu'il joue, mais le ridicule de la médecine [5]. » Ces paroles s'appliquent également à nos confrères d'alors.

Quant à nous, pharmaciens, qui savons dans quelle large mesure nos devanciers ont contribué aux progrès des connaissances humaines, nous ne devons jamais oublier que le titre d'*apothicaire* fut porté jadis par des savants dont nous avons le droit d'être fiers ; tout comme il l'est encore de nos jours en Allemagne, en Hollande et ailleurs, par des hommes qui honorent en même temps et la science et leur pays. Leurs noms sont sur les lèvres de tous mes lecteurs, comme ils se pressent au bout de ma plume.

C'est uniquement par respect pour la vérité et l'exactitude historiques que je fais cette observation, la distinction entre les mots *apothicaire* et *pharmacien* ne semblant du reste revêtir aucune autre importance. Tant vaut l'homme, tant vaut sa qualification.

Un dernier mot. J'ai eu un auxiliaire bénévole. Je dois aux bons offices de M. Edouard Van Cutsem auprès de M. l'Abbé Louis De Braey, les recherches qu'on trouvera plus loin au sujet du personnage Grudius. Au moment d'utiliser ces précieux renseignements, il est de mon devoir de remercier l'érudit bibliophile qui en est l'auteur, ainsi que l'obligeant ami à l'intervention duquel je suis redevable de les avoir obtenus. C'est dans cet écrit le seul passage qui ne m'appartient pas. Cet avertissement était nécessaire pour qu'on ne m'attribuât pas les travaux d'autrui, et qu'on ne prêtât pas à autrui les erreurs où j'aie pu tomber.





A mesure que les sciences progressent, la pharmacie
» se transforme. C'est ainsi que dans la première
» moitié de ce siècle elle était encore, pour ainsi
» dire, exclusivement végétale, alors qu'à notre époque le
» nombre des plantes employées directement comme médi-
» caments tend à diminuer de jour en jour, grâce au ma-
» gnifique essor qu'ont pris les sciences chimiques [6]. »

Ce qui est vrai pour « la première moitié de ce siècle » le devient encore davantage, si l'on remonte le cours des ans. Pour s'en convaincre il suffit de consulter quelques vieux dispensaires et de comparer *la forme* sous laquelle les végétaux étaient prescrits autrefois, avec celle sous laquelle ils sont employés actuellement. De nos jours la chimie, en apprenant à isoler les principes actifs, a fait disparaître ou à peu près — et peut-être bien quelquefois à tort — l'usage des substances simples d'où ils sont extraits.

Il résulte de là que, pour nos anciens confrères, l'étude des plantes était bien plus que pour nous, une des exigences de notre profession. La Botanique était en honneur chez eux à l'égal de la Chimie et même pour un grand nombre d'entre eux, la connaissance des végétaux était la science de prédilection.

Dans nos provinces flamandes chaque officine avait *son Lobel* ou *son Dodonœus* et bien souvent ces deux auteurs à la fois. Les notes manuscrites, dont quelques-uns de ces vénérables in-folio sont enrichis, et l'empreinte, qu'ont laissée sur les pages de maint exemplaire, les plantes qu'on y a séchées, prouvent qu'à cette époque, ces livres étaient journellement utilisés, et qu'ils n'étaient pas encore, ce qu'ils sont devenus depuis, des ouvrages de bibliothèque, que quelques rares botanistes consultent peut-être encore quelquefois.

Cet emploi considérable de végétaux eut encore une autre conséquence. De bonne heure, il donna naissance à l'industrie des herboristes, qui, établis surtout dans le voisinage des grandes villes, cultivaient les plantes médicinales et se chargeaient, en outre, de récolter celles, qui croissaient à l'état sauvage. Il y a vingt-cinq ans, Anvers avait encore un herboriste de cette espèce.

Mais aussi un grand nombre de nos confrères tenaient à cultiver eux-mêmes les plantes nécessaires à l'approvisionnement de leur officine. Les uns, il est vrai, se contentaient modestement de quelques arpents suffisants pour les besoins de leur clientèle ; tandis que d'autres, plus achalandés ou plus favorisés par la fortune, ou encore, emportés par leur

ardeur scientifique et, probablement aussi, par la passion dominante de leur époque, fondaient ces vastes jardins, dont les botanistes les plus célèbres nous ont conservé le brillant souvenir.

Il y a deux ou trois siècles, les Belges étaient, de toute l'Europe, les plus grands amateurs de plantes indigènes et exotiques ; tout comme de nos jours encore, c'est dans notre pays, que l'Horticulture compte ses adeptes les plus nombreux et les plus fervents. Au milieu de cet engouement général, mais qui règna surtout parmi les classes instruites, nos confrères, tenus par devoir professionnel d'étudier les végétaux, se firent remarquer par leur ardeur et par leurs aptitudes spéciales. Ce témoignage flatteur est rendu aux apothicaires d'Anvers par l'historien Van Gorp, lorsque, s'adressant au Magistrat de notre cité, il dit : « Si je voulais » décrire la variété des végétaux, qui croissent dans les jar- » dins de cette ville, je serais obligé d'en remplir un volume » entier d'histoire naturelle, puisqu'on ne trouve presque » nulle part une plante qui ne soit cultivée ici avec soin, » NON SEULEMENT PAR LES APOTHICAIRES, mais aussi par les » autres habitants [7]. » Les noms de quelques-uns de ces confrères nous ont été transmis par d'illustres savants : De L'Ecluse, De L'Obel, Dodoëns, Garcia da Orta (ab Horto), Conrad Gessner, Guicciardini, Van Sterbeeck citent avec les plus grands éloges Guillaume André, Pierre Coudenberg, Adrien David, tous les trois apothicaires à Anvers et Jean Hermans, apothicaire à Bruxelles.

J'ignore si Guillaume André et Adrien David nous ont laissé quelque œuvre, propre à confirmer le jugement favo-

rable porté sur eux par un des hommes les plus compétents de leur époque. Pour Pierre Coudenberg nous sommes plus heureux ; d'abord nous possédons ses SCHOLIES imprimées et traduites autant de fois, que le fut le *Dispensaire* auquel elles servent de Commentaire [8] ; ensuite Conrad Gessner, dans son ouvrage *de Hortis Germaniæ*, a publié, non pas, comme on l'a écrit quelquefois à tort, la liste de toutes ses plantes, mais bien celle des plantes *rares* qu'il cultivait. Quant à Jean Hermans, nous avons de lui le Catalogue complet de son jardin, publié par lui-même. Le soin avec lequel il a fait cette publication, prouve l'importance qu'il attachait à son établissement horticole.

Le volume est orné d'un frontispice gravé représentant un portique, dont le milieu est occupé par le titre, tel qu'il a été donné. Au-dessous du nom de l'auteur se trouve un mortier : l'instrument le plus ancien et aussi le plus caractéristique de notre profession. *Au Mortier* était probablement l'enseigne de Jean Hermans, tout comme « *A la Cloche* » ou « *A la vieille Cloche* » [9] était celle de Pierre Coudenberg. A droite du titre on voit Dioscoride en guerrier, tenant un rameau à la main ; à gauche, Andromaque revêtu de la robe doctorale. Le médecin de Néron porte un bocal de sa Thériaque. Une vue de Bruxelles, prise à vol d'oiseau, occupe le bas de la composition, au haut de laquelle est figuré le Paradis terrestre. Dieu émerge de la nue après le péché et interpelle nos premiers parents placés des deux côtés du symbolique Pommier [10]. Cette scène biblique est pleine de mouvement et très naïvement rendue. Il est probable que par cette représentation de l'Eden, l'artiste, se souvenant de

la signification hébraïque de ce mot [11], a voulu faire allusion aux charmes du jardin de notre confrère et aux agréments, qu'on y goûtait.

Le livre commence par une Epitre dédicatoire écrite en latin, car cette langue savante était alors l'idiome usuel des lettrés, et adressée « Au Sérénissime Prince, Léopold Guil-
» laume, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Gouver-
» neur de la Belgique. Ayant appris dernièrement », lui dit entre autres l'auteur, « que Votre Sérénité, après avoir éta-
» bli dans l'enceinte du Palais, un jardin destiné à la culture
» des fleurs, a formé le projet d'en fonder un second spécia-
» lement disposé pour recevoir les plantes rares, je lui offre
» respectueusement celles contenues dans ce Catalogue et
» que je suis parvenu à réunir à la suite d'un grand nombre
» d'années de soins laborieux et de fortes dépenses, dont je
» m'estimerais largement récompensé, si mes plantes pou-
» vaient être agréables à Votre Sérénité [12]. »

Notre confrère cultivait donc des plantes rares et dignes de prendre place dans un jardin princier. Il en jugeait ainsi lui-même et son opinion concorde avec celle de ses contemporains, comme nous le verrons par la suite.

Au reste cette Dédicace est écrite simplement, avec beaucoup de dignité et l'on n'y rencontre aucune de ces hyperboliques louanges, qui étaient la monnaie courante de l'époque, et dont les écrivains se montraient si prodigues, surtout envers les grands. On ne doit, par conséquent, pas s'étonner que notre confrère ait osé offrir au Gouverneur-général, au premier dignitaire du pays, les plantes de son jardin, surtout si, en outre, on tient compte de la conformité de goûts, qui,

sous tous les régimes, sait entre des hommes intelligents rapprocher les distances. Il est probable qu'entre ce haut et puissant seigneur, qui se délassait des travaux de la guerre et des soucis du pouvoir par les pacifiques et patriarchales jouissances de l'horticulture et le savant apothicaire brabançon, il s'était établi des relations aussi honorables pour l'un que pour l'autre. Ce commerce scientifique suffirait à lui seul pour expliquer comment Hermans se permet de traiter, en quelque sorte, d'égal à égal, avec un Archiduc d'Autriche, le représentant du Souverain de notre pays, en offrant à son Prince ses richesses végétales, tout comme il les présente en échange à tous les amateurs par un avis ainsi conçu :

« Au Lecteur Botanophile, »

« Comme mon Jardinet s'accroît de jour en jour par les » nouvelles plantes que je dois tant à mes Amis qu'à des » étrangers, j'ai résolu d'ajouter annuellement un Appendice » à ce Dénombrement. Quant à vous, s'il se trouve dans » votre jardin quelque plante rare, qui manque au mien, je » vous en propose l'échange. En attendant, veuillez vous » montrer favorable à mon travail et portez vous bien [13]. »

Autrefois, lorsqu'un livre avait paru et qu'avant de le mettre à la disposition du public, l'auteur en eût distribué quelques exemplaires à ses amis, il était d'usage que, pour célébrer cet heureux événement, ceux-ci lui offrissent quelques poésies congratulatoires destinées à être placées en tête du volume [14].

C'est ainsi que de nos jours encore, un auteur orne son

œuvre d'une introduction, sous forme de lettre bien souvent, due à la plume d'un personnage en renom. Seulement de nos jours on a soin d'écrire en prose. En ce peu poétique siècle dix-neuvième, celui qui, sans être un littérateur de profession, se permettrait d'enfourcher Pégase à ses heures de loisirs et de montrer aux gens le produit de sa muse, perdrait immédiatement sa qualité d'homme sérieux et courrait le risque de s'entendre traiter par les gens pratiques, de rêveur et d'attardé.

Fort heureusement, il n'en était pas ainsi du temps d'Hermans. Ses amis purent, en toute sécurité et sans se compromettre le moins du monde, se conformer à la louable habitude de leur époque. Il fut *chanté* par eux une fois en grec et cinq fois en latin.

Jean Charles Lombarts, médecin à Louvain, envoya des vers grecs ;

Bernard Wynhouts, Prêtre, Chanoine de l'Ordre de St-Norbert, à l'Abbaye de Diligem, près de Bruxelles,

Adrien Recopé, Préfet du *Collegium medicum* de Bruxelles, médecin et chirurgien en chef de la Cavalerie royale,

Matthieu de Vleschoudere, médecin à Bruxelles, visiteur *pro tempore* du *Collegium medicum* [15],

Jean Mommarts, imprimeur à Bruxelles,

Gaspard Hermans, fils de Jean, élève de la classe de Poésie, au Collège de la Compagnie de Jésus, à Bruxelles, se contentèrent d'employer la langue latine pour présenter leurs félicitations.

Si nous n'avons pas à examiner ces poésies au point de

vue littéraire, elles méritent, sous d'autres rapports, d'attirer d'autant plus notre attention, qu'à défaut des renseignements, qui pourront être déduits de l'analyse du Catalogue même, elles nous fournissent les seules données, que nous possédions jusqu'à présent, sur le jardin de l'apothicaire bruxellois.

Les six poètes sont d'accord pour affirmer deux points : d'abord que le jardin de Jean Hermans était riche en plantes rares, ensuite qu'il était son œuvre personnelle. C'est sur ce double thème qu'ils ont brodé leurs variations ; ce sont ces deux idées qu'ils ont tournées et retournées de toutes les façons, à travers cent vingt et un vers.

Sans avoir recours à une reproduction complète, qui serait probablement quelque peu fastidieuse, il suffira, pour faire la preuve de ce que j'avance, de citer les passages, où les auteurs ont plus spécialement concentré leurs pensées.

A cette fin, nous allons faire une enquête parmi eux, nous allons solliciter leurs témoignages, leur accorder, l'un après l'autre, la parole et prendre acte de leurs dépositions.

Quand nous leur demandons ce qu'ils pensent du jardin de Jean Hermans, voici ce qu'ils répondent :

« Hoc in Catalogo talem Hermans exhibet Hortum,
» (Quem Bruxellensi civis in urbe colit,)
» Qualem Leydensis, vel Lutetiana facultas,
» Vel Grudio in fundo vellet habere suo [16]. »

(BERNARD WYNHOUTS)

« Dans ce Catalogue Hermans nous montre un jardin, » (qu'il cultive dans la Ville de Bruxelles,) tel que la

» Faculté de Leyde, celle de Paris ou Grudius désireraient
» en posséder un. »



« Tu majus præstas aliis, qui singula solus
» Colligis, atque uni tot plantas inseris horto. »

(Adrien Recopé)

« Vous surpassez tous les autres (botanistes), vous qui à » vous seul recueillez chaque plante et en rassemblez tant » dans un seul jardin. »

« Gignitur hìc quidquid rarum natura creavit »

(Adrien Recopé)

« Ici naît tout ce que la nature a créé de rare. »



« *Οσσα μὲν ὠκεανὸς, κ' ἐις ἡμᾶς Ινδια πέμπει,*
» *ἤ πᾶσαιτ' ὕλαι, ἤ τάδε γαῖα φέρει,*
» *κὰι κορυφὰιτ' ὀρέων, καὶ πετρήεντα κάρηνα,*
» *γεννᾷ δὴ φύτα σοῦ πάντα κῆπος ἔχει.* »

(Jean Charles Lombarts)

« Les plantes les plus rares que l'océan et l'Inde nous » envoient, que produisent les forêts et les plaines, les som- » mets des montagnes et les cîmes rocheuses, votre jardin » les possède toutes. »

« *Νῦν, Βροῦξελλα, δὸς Ερμάννῳ σπουδὴν, ὅτι σπουδῆς*
» *αξιός εστ', ὅσπερ τὸ μόνος ἔργον ἄγει.* »

(Jean Charles Lombarts)

« Maintenant, Bruxelles, témoignez votre sympathie à » Hermans ; parce qu'il en est digne, celui qui dirige cette » œuvre à lui seul. »

« Hermannus rursum Patriæ [17] non immemor, omnes
» Quæ fuerant orbis, nunc facit urbis opes. »

(Matthieu de Vleschoudere)

« Hermans, qui a le culte de sa patrie, dote la ville (de » Bruxelles) des richesses du monde entier. »

« Nobis, Hermanne, videre
» Ignotas herbas dat tuus arte labor. »

(Matthieu de Vleschoudere)

« Hermans, vos habiles travaux nous font voir des plantes » inconnues. »



« Nescio num Natura tulit quid rarius unquam. »

(Jean Mommart)

« Je ne sais si jamais la Nature a produit quelque chose » de plus rare. »

« Ergo, Hermanne, tuo constans insiste labori,
» Nec pigeat stirpes accumulare novas. »
(Jean Mommart)

« Poursuivez donc, Hermans, votre travail avec constance
» et continuez à collectionner des plantes nouvelles. »



« Hic herbas cernes usque virere novas. »
(Gaspard Hermans)

« Ici vous verrez toujours des plantes nouvelles dans toute
» la splendeur de leur croissance. »

Sans doute, dans ce concert de témoignages flatteurs, on doit faire la part d'un peu d'exagération poétique. Quand on adresse des félicitations à un de ses amis, on ne doit pas les lui marchander. Toutefois, on ne peut pas admettre, que la concordance de ces éloges soit le résultat d'une entente préalable, et, dès lors, il est certain qu'ils sont basés sur un fond de vérité.

Poursuivons la lecture de ces pièces de vers ; elles vont nous apprendre encore d'autres particularités.

« hortum
» Quem Bruxellensi civis in urbe colit. »

dit Bernard Wynhouts. « Jardin, qu'un habitant de Bruxelles
» cultive dans cette ville. » Le jardin de notre confrère était

donc situé dans l'enceinte de la ville. En outre, il était attenant à son habitation et, par conséquent, à son officine ; car le fils d'Hermans s'adressant à la Déesse Flore, lui dit :

« Huc age, quin properas ; Bruxellæ nobilis hortos,
» Hermannique domum, deliciasque pete. »

« Que ne vous hâtez-vous de vous rendre ici ; venez visiter » les jardins de la noble ville de Bruxelles, la maison » d'Hermans et ses agréments. »

Pourquoi inviter la Déesse des Fleurs à visiter la demeure d'Hermans, si elle ne pouvait pas y trouver ses agréments à elle, des fleurs, et par conséquent, un jardin ?

De plus, ce jardin n'était pas uniquement un établissement privé. C'est ce qui ressort aussi de l'en-tête de la pièce de vers de Gaspard :

« In Ver perpetuum

» et Hortum assiduè virentem ; quem Orbi et Urbi suæ » aperuit Joannes Hermannus, pharmacopæus Bruxellensis, » dum Catalogum ederet plantarum a se excultarum. Anno » M. D. C. LII. Mense Aprili. »

« Au Printemps perpétuel

» et au Jardin toujours verdoyant, que Jean Hermans, » apothicaire à Bruxelles, ouvrit au Monde et à sa Ville, au » moment de publier le Catalogue des plantes,qu'il cultivait. » Au mois d'Avril de l'année 1652. »

« Orbi et Urbi », « au Monde et à la Ville », est une formule, dont l'emploi consacré est connu d'un chacun.

« Orbi et Urbi suæ » signifie donc ici aux Etrangers et aux Habitants de Bruxelles.

Il n'est certes pas à supposer qu'Hermans fit de son jardin un lieu public de promenade, dans le sens large de ce mot ; mais il y admit les hommes instruits, les amateurs de plantes, les botanistes ; seuls visiteurs du reste que ses collections pussent intéresser. Il n'oublia pas non plus d'y convier ceux, que, sous l'ancien régime, on appelait *les honnestes gens*, dont il avait assurément la clientèle, lui, l'apothicaire le plus en renom de sa ville.

D'ailleurs Gaspard ne nous l'eût pas dit, que de la publication même du Catalogue il résulterait, que le jardin était accessible, du moins à un public choisi. Pour un établissement, dont l'usage aurait été strictement réservé au propriétaire, une liste de plantes manuscrite aurait suffi. A qui ce Catalogue imprimé et tiré à plusieurs exemplaires, aurait-il bien pu être utile, s'il n'eût pas été permis de visiter les collections, auxquelles il servait de Guide ?

Je le constate donc avec fierté à l'honneur de notre profession : c'est à un Maître-Apothicaire que la ville de Bruxelles dut la jouissance d'un jardin botanique dès l'année 1652, près d'un siècle et demi avant la fondation, en 1797, de celui destiné à l'enseignement de l'Ecole centrale du Département de la Dyle, sur l'emplacement du jardin de l'Hôtel de Nassau. Le jardin de l'Ecole centrale disparut à son tour, en 1825, pour faire place au vaste bâtiment, qui renferme aujourd'hui la Bibliothèque royale.

Parmi les distiques de Gaspard il en est encore deux, qui

méritent bien de nous arrêter pendant quelques instants. Car voici ce qu'on y lit :

« Hìc ver perpetuum, hìc semper florebitis herbæ ;
» Nullaque vis, quæ vos lædere possit, erit.
» Hìc semper tremulas cernes ridere myricas,
» Hìc suus est herbis, perpetuusque viror. »

« Ici règne un printemps perpétuel ; les plantes y sont » toujours en fleurs et rien ne peut leur causer le moindre » dommage. Ici vous les voyez toujours conserver leurs » attraits et jamais leur verdure ne s'y flétrit [18]. »

Comment devons-nous interpréter cette description du printemps perpétuel et quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette poétique peinture ? Si celle-ci ne nous autorise pas d'emblée à doter notre confrère d'un jardin d'hiver, comme nous dirions aujourd'hui, elle nous prouve du moins que son installation horticole était complète pour son époque et répondait à tous les besoins.

En effet, comme tous les jardins au 17e siècle dans notre pays, le jardin d'Hermans était disposé en compartiments réguliers et symétriques. Il était orné, pendant la belle saison, de Lauriers, de Myrtes, d'Orangers, de Grenadiers placés dans des cuves et qu'il fallait, pendant les mois d'hiver, mettre à l'abri de la gelée. A cette fin notre confrère devait avoir un local muni d'un appareil quelconque de chauffage, quelque soit le nom que, de nos jours, nous donnerions à cette construction. Celle-ci, du reste, lui était d'autant plus indispensable, que, parmi ses plantes, il y en avait, qu'il est impossible, sous notre ciel, de cultiver en pleine terre [19]. C'est

dans ce conservatoire que Gaspard a vu des végétaux garder leur feuillage en tout temps, d'autres même y entrer en floraison pendant la saison rigoureuse, et c'est à cet ensemble qu'il a donné le nom de printemps perpétuel. Car on ne peut pas supposer que cette description soit une pure fiction qu'aucune réalité n'a inspirée. Hermans possédait donc une orangerie et probablement aussi une serre. Le fait est digne d'être signalé. Car ces constructions, si communes de nos jours, ne devaient se trouver jadis que très rarement chez des particuliers ; puisqu'un historien a même cru pouvoir mentionner comme une chose remarquable, celles que l'Archiduc Léopold Guillaume avait fait élever dans le parc de Bruxelles [12].

A la suite de ces pièces de vers se trouve le Catalogue, (« Recensio ») et, après celui-ci, l'Appendice, (« Appendix »). Ce sont deux listes qui portent ensemble 1653 noms différents. Toutefois le nombre des plantes — espèces ou variétés — que renfermait le jardin, était beaucoup plus considérable ; car, dans bien des cas, Hermans se contente de faire des mentions collectives [20].

Il est regrettable que par suite de ces indications parfois si peu précises, il soit impossible de déduire du nombre des plantes cataloguées, l'étendue du terrain qu'elles occupaient. Les Archives de la Ville de Bruxelles pourront seules nous donner des renseignements à ce sujet et nous révéler bien d'autres particularités encore. En attendant qu'elles aient été interrogées, qu'il me soit permis d'émettre une hypothèse, qui me paraît serrer la vérité d'assez près.

Le Jardin Botanique d'Anvers contient 1800 plantes différentes de pleine terre classées et étiquettées. Il mesure un hectare [21]. D'autre part, le Catalogue d'Hermans mentionne 1653 noms différents, soit 147 noms de moins que le nombre des plantes du jardin de cette ville. Si l'on veut bien considérer que, comme je viens de le faire remarquer, un grand nombre de végétaux sont mentionnés chez Hermans sous des dénominations générales, ensuite que ceux cultivés pour les besoins de l'officine, ou pour les usages domestiques, étaient nécessairement représentés, peut-être bien, pour les plus employés, par des centaines de pieds, on voudra bien admettre que, sans exagération, nous pouvons donner au jardin de notre confrère, la même superficie que celle de notre Jardin Botanique.

Nous avons déjà vu que le jardin d'Hermans était contigu à son habitation et, par suite, à son officine. Cette disposition paraît avoir été générale pour les grands établissements, car elle se trouve fréquemment reproduite sur les frontispices, dont sont ornés les anciens livres de notre Art. Sur le premier plan ces gravures représentent presque toujours une officine ; tandis qu'au fond de celle-ci, par une large baie, on aperçoit le Jardin des Simples. L'artiste, dans ces cas, a dessiné ce qu'il a vu, tout en l'embellissant, et son œuvre n'est pas uniquement un produit de son imagination.

La pharmacopée promulguée par le Magistrat de la Ville de Bruxelles, en 1641, la première en date des pharmacopées officielles de notre pays [22], sous le régime de laquelle exerçait Jean Hermans, prescrivait l'emploi d'environ 350 plantes

croissant chez nous, tant à l'état sauvage, qu'à l'état cultivé. Sans tenir compte de cette distinction, il résulte de la comparaison de ce nombre avec le chiffre 1653, somme totale des noms inscrits au Catalogue, que notre confrère possédait au moins 1300 plantes, qui n'étaient pas en usage en médecine. Il y a là, pour l'histoire de l'Horticulture, plusieurs questions intéressantes à élucider : quelles étaient, dans cette collection, les plantes rares ou remarquables à l'un ou à l'autre point de vue ? Hermans fut-il un introducteur de nouveautés horticoles, comme ses contemporains semblent l'affirmer à l'unanimité ?

Je ne me trouve pas dans les conditions nécessaires pour mener à bonne fin ce travail d'érudition ; pour lequel et des connaissances spéciales, et une bibliothèque bien fournie de livres de botanique, et surtout de nombreux loisirs sont indispensables. Car même avant de pouvoir entamer une recherche quelconque, il se présente une difficulté préliminaire : la lecture du Catalogue apprend fort peu de chose à celui qui ne possède pas une *Concordance*, pour ramener à leurs noms actuels, les plantes désignées par leurs longues dénominations du 17e siècle.

Aussi, afin de rendre ces études non seulement possibles à quiconque croirait pouvoir les entreprendre avec fruit, mais même aussi commodes qu'on pourrait bien le désirer, j'ai fait faire une copie de l'œuvre d'Hermans, et je mettrai cette copie à la disposition de la personne, qui voudra bien m'en faire la demande. Car le possesseur d'une rareté bibliographique, qu'en cas de perte ou de détérioration, il n'est pas possible de remplacer, même à prix d'argent, doit strictement

s'interdire de la prêter au dehors, sous quelque prétexte que ce soit. Tout le monde connait les deux vers dans lesquels un bibliothécaire — un homme d'expérience par conséquent — a résumé les dangers que courent les livres, auxquels leur propriétaire a permis de quitter momentanément l'asile tutélaire de sa bibliothèque.

Au surplus, ce petit écrit ne constitue, pour ainsi dire, que les prolégomènes de l'examen, auquel le Catalogue doit être soumis, et encore cet écrit présente-t-il des lacunes nombreuses, que je ne suis pas parvenu à combler, par suite des exigences d'une profession ultra-sédentaire, et parce qu'il n'est pas toujours possible de recourir à l'obligeance d'autrui. J'ai donc dû me borner à attirer sur l'apothicaire bruxellois l'attention de mes confrères, des curieux, des chercheurs, de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des sciences et surtout à celle de notre profession. « Id quod possum ago, quando quod volo non licet », s'il m'est permis d'emprunter à un éminent confrère du 16e siècle, à Pierre Coudenberg, les paroles qu'il adressait à Gérard Grammaye, en lui dédiant son livre : « Je fais ce que je peux, puisque je » ne puis pas faire ce que je voudrais. »





DANS le but d'être utile au patient investigateur, qui serait disposé à publier la biographie complète de Jean Hermans, je vais indiquer les ouvrages où, pendant le cours de mes lectures, j'ai rencontré le nom de celui-ci.

François Van Sterbeeck, le mycétographe anversois bien connu, appelle notre confrère : « DIEN WYT BEROEMDEN » HERBARIST MEESTER JOANNES HERMANS, DROGGIST ENDE » APOTEKER TOT BRUSSEL » [23] ; « Ce très célèbre Botaniste, » Maître Jean Hermans, Droguiste et Apothicaire à Bruxelles. »

En traduisant le mot « HERBARIST » par *botaniste* et non par *herboriste*, je crois avoir exactement rendu la valeur de l'expression flamande du 17e siècle. Les livres de cette époque qui traitent de la science botanique, sont intitulés Cruydtboeck, Herbarius. Un « HERBARIST » d'alors était donc un homme de science, pour nous, un Botaniste. C'est ce terme-ci que

Van Sterbeeck eût employé, s'il eût vécu parmi nous. En citant notre confrère à propos de la solution d'une question scientifique, il l'appelle « DIEN WYT BEROEMDEN », « CE TRÈS CÉLÈBRE », et il n'a certes pas entendu lui donner, en même temps, une qualification, qui, de nos jours, serait en contradiction avec cette épithète élogieuse.

Voici ce qui prouve encore la justesse de mon interprétation. Notre philologue flamand Corneille Kiel ou van Kiel (Cornelius Kilianus), qu'on ne peut certes pas soupçonner d'employer un terme impropre, dans sa traduction néerlandaise de la *Descrittione di tutti i Paesi Bassi, di L. Guicciardini,* donne également à Charles De L'Ecluse le nom de « HERBARIST » et certes il ne viendra à l'esprit de personne de traduire ce mot appliqué au savant d'Arras, par herboriste [24].

D'ailleurs, on ne doit pas perdre de vue, qu'il n'est pas permis de juger la science d'autrefois, par celle d'aujourd'hui. Au 17e siècle, la Botanique pure, spéculative n'existait pas encore. Les plantes n'étaient étudiées qu'au point de vue de leur utilité et de leur application à l'art de guérir surtout, puis à tous les autres besoins de la vie. La Botanique pratique règnait alors. C'était celle à laquelle s'occupait Hermans et pour cultiver cette science ainsi comprise, il devait posséder toutes les connaissances spéciales, nécessaires à un horticulteur.

Broeckx rapporte qu'en 1646, les Apothicaires de Bruxelles s'adressèrent au Magistrat pour lui demander de pouvoir procéder seuls à l'examen de ceux, qui désiraient entrer

dans la Corporation. La requête, qui fut favorablement accueillie, porte vingt-six signatures, parmi lesquelles se trouve celle de Jean Hermans [25].

Le même auteur nous apprend encore que Jean Hermans orna d'une pièce de vers un livre du Docteur Van den Bossche, de Liége ; mais sans donner le titre de ce livre. De sorte qu'il nous est impossible de juger des talents poétiques d'Hermans, comme il nous a été donné d'apprécier ses mérites de prosateur [26].

Conformément à l'article LXXII [27] de l'Ordonnance du 13 Avril 1650 concernant le *Collegium medicum*, les Apothicaires de Bruxelles étaient tenus de préparer eux-mêmes tous les médicaments composés, avec défense d'en faire venir de l'étranger, sans une approbation spéciale de ce Collège. Jean Hermans avait acheté des Trochisques de Vipères confectionnés par un apothicaire de Padoue. Avant d'en faire le débit, il les soumit aux Assesseurs. Ceux-ci les ayant examinés, en permirent la vente après avoir pris connaissance de l'attestation des médecins de Padoue, qui déclaraient que ces Trochisques avaient été préparés avec soin et en leur présence [28].

Ce sont là tous les renseignements que j'ai pu découvrir touchant le confrère, auquel j'ai consacré cette notice. Il ne me reste plus qu'à exprimer l'espoir que quelque botaniste veuille s'imposer la longue et rude tâche d'examiner l'œuvre d'Hermans et qu'à la suite de cet examen, nous puissions

placer ce Maître-Apothicaire de Bruxelles, qui se consacrait à la culture des plantes, à côté de notre Pierre Coudenberg, dans le Panthéon Pharmaceutique Belge.

De mon officine à Anvers, 1889.

CHARLES RIGOUTS
pharmacien.



NOTES



NOTES

1. La dernière page de l'appendice *(Appendix)* n'est pas caractérisée par le mot FINIS, comme est caractérisée la dernière page du catalogue proprement dit *(Recensio)* ; mais, tandis que toutes les autres pages indistinctement, non chiffrées et chiffrées, sont munies d'une RÉCLAME, seule la dernière page de l'appendice en est dépourvue. Ce qui prouve qu'aucun feuillet ne manque et que l'exemplaire est complet.

2. Les catalogues de jardins d'apothicaires sont très rares. Outre celui de Jean Hermans, je n'en ai jamais rencontré qu'un seul dans les nombreuses ventes de livres, que j'ai suivies depuis quarante ans. Les bibliophiles me sauront gré, je l'espère, de trouver ici son titre :
« *Botanotrophium seu Hortus medicus Petri Ricarti, pharmaco-* » *pœi lillensis celeberrimi, curâ Georgii Wionii, Artium Doctoris ac* » *Medici descriptus ac editus. Lillæ Gallo-Flandricæ. Typis Simonis* » *Le Francq, sub signo Horologii Solaris. Anno 1644* ». In-8° de 12 pages non chiffrées et de 56 pages chiffrées.

Mon exemplaire provient de la Bibliothèque scientifique de MM. de Jussieu et porte des notes manuscrites dues au fondateur de la Méthode naturelle. Je ne m'occuperai pas davantage de ce catalogue ; Lille, de nos jours, appartient à la France et je me suis imposé les frontières actuelles de notre pays comme limites à mon travail.

3. LITTRÉ. *Dictionnaire de la Langue Française*, aux mots Pharmacie et Pharmacien.

4. J'ai cependant trouvé dans quelques pièces officielles rédigées en flamand et publiées dans notre pays avant ce siècle, le mot *Pharmacie* employé soit pour désigner la profession, soit comme synonyme d'officine. Je n'y ai jamais rencontré le mot *Pharmacien* comme titre professionnel.

5. MOLIÈRE. *Le malade imaginaire.* Acte III. Scène 3.

6. M. L. DE NOBELE, pharmacien, à Gand. Voyez *Compte-rendu du sixième Congrès pharmaceutique.* Ixelles-Bruxelles, 1886, page 171.

7. « In quorum hortis crescentium varietatem si describendam » mihi sumerem, integrum naturalis historiæ volumen esset implen- » dum, cùm nihil ferè usque sit herbarum, quod hìc non studiòsè, » non a pharmacopolis modò, sed ab aliis etiam civibus cultum » reperiatur. »

GOROPII BECANI, *Origines Antverpianæ.* Antverpiæ. 1569.

8. « *Valerii Cordi Dispensatorium .... cum Petri Coudenbergi et Matthiæ Lobelii Scholiis, emendationibus et auctariis,* » etc. » Ce livre parut pour la première fois, avec les annotations de Coudenberg et de De L'Obel, à Anvers, chez Plantin, en 1568. Il fut depuis plusieurs fois réimprimé en Hollande, taut en latin, que traduit en flamand. Il eut une édition française à Lyon en 1575.

9. « *Ad Campanæ symbolum.* » (DE L'ECLUSE).
« *Ad insignem Campanæ veteris.* » (CONR. GESSNER).

10. On sait que ce n'est que par une pure convention de peintres, et encore est-elle postérieure aux temps de la Renaissance, que le Pommier figure dans le Paradis terrestre, comme l'Arbre du Bien et du Mal. Les Italiens on fait de cet arbre un Figuier, les Arabes un Tabernémontane et les Flamands, lors de la découverte de l'Amérique, un Bananier, (Musa paradisiaca. L.).

11. En effet le mot *Eden*, nom donné dans la Genèse au Paradis terrestre, que l'Ecriture compare à un vaste jardin, signifie Délices, Voluptés. (Deliciæ, Voluptates. — Voyez *Gesenius Lexicon hebraicum et chaldaicum. Lipsiæ, 1847*, page 677). Il résulte de cette signification que celui qui le premier a introduit le mot *Eden* dans l'usage journalier pour désigner un lieu de plaisirs, était, à n'en pas douter, un fils d'Israël ou, tout au moins, un impresario-hébraïsant.

12. « Cùm intellexissem nuper Serenitatem Tuam, jam sibi condito
» intra septa Palatii horto florifero, alium meditari excipiendis rario-
» ribus Plantis aptum atque idoneum, hasce qualescumque in Indice
» subsequenti, eidem venerabundus offero, longo annorum usu,
» magno labore, nec minore sumptu conquisitas, quæ si Serenitati
» Tuæ non ingratæ fuerint, summum operæ pretium tulerim. »

Louis Hymans dans *Bruxelles à travers les âges*, tome I, page 216, a reproduit une gravure d'Harrewyn (extraite de Sanderus) représentant une vue perspective de l'ancien Palais des Ducs de Brabant et de leur Parc. Ce Palais servit de résidence aux Gouverneurs-généraux jusqu'à son incendie en 1731. Le jardin de l'Archiduc Léopold est indiqué sur cette planche.

D'après Bernard De Smedt (*Le Parc de Bruxelles ancien et moderne.* Bruxelles, 1847, page 29), ce jardin était formé par cinq terrasses disposées en amphithéatre et l'Archiduc y avait fait construire une serre et une orangerie.

13. « *Botanophilo Lectori.*

» Quia in dies novis plantis Hortulus meus tum Amicorum tum
» advenarum communicatione accressere solet, Appendicem huic
» Recensioni quotannis adjicere statui. Tu verò, si quid rari tuus
» alit Hortus, quo meus forsan caret, mihi mutuò suppedita : interim
» labori meo fave et vale. »

14. C'est ce qui explique pourquoi ces feuillets ajoutés après le tirage du livre ou bien ne sont pas chiffrés, ou bien ont une pagination autre que celle du reste de la publication.

15. Aucun de ces trois médecins-poètes n'a laissé la moindre trace dans les annales des sciences. Quand à Bernard Wynhouts, malgré les hommages que ses contemporains ont rendus à ses mérites et malgré les travaux, dont il a encore été l'objet, il y a quelque trente ans; il est tombé de nos jours, près des auteurs les plus récents, dans un oubli trop complet, ce semble, pour être juste.

On peut consulter au sujet de ce savant Horticulteur belge.

Sanderi Chorographia sacra Brabantiæ, etc. etc. *Hagæ-comitum.* 1726. T. I, page 391, col. 2.

Richard Courtois, *Commentarius secundus in Remberti Dodonæi Pemptades......* Ce commentaire se trouve dans : *Nova acta...... Academiæ naturæ curiosorum,* T. XVII, P. II, p. 825-840.

Dr J. Carolus, *Recherches sur la vie et les travaux de Bernard Wynhouts*, dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique.* Anvers, 1855, in-8°.

J. Carolus, *Recherches sur les herbiers des anciens botanistes et amateurs belges.* Malines, 1857, in-8°.

16. La grammaire exigeait *Grudius* et la métrique *Grudio. Multa licet.........*

Grudius n'est le nom d'aucun botaniste connu. Mais à l'époque où Jean Hermans publia son Catalogue, il existait à Bruxelles une riche famille, dont le chef Nicolas Everardi (Everts), originaire de Louvain, avait pris au siècle précédent le nom de Grudius, parceque cette contrée avait été anciennement habitée par un peuple appelé Grudii. Grudius avait rempli de très hautes fonctions sous Charles-Quint et Philippe II : trésorier des Etats du Brabant, secrétaire de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat, il avait été chargé de plusieurs missions diplomatiques importantes. C'était de plus un littérateur assez distingué, il a laissé plusieurs recueils de poésies latines. Ces titres suffisent pour expliquer l'allusion faite à ce personnage ou à quelqu'un de ses descendants, héritier de ses propriétés et de son vaste jardin.

Le jardin botanique de l'Université de Leyde fut créé en 1577 par le célèbre apothicaire Cluyt, qui en fut le premier directeur et celui de la faculté de médecine de Paris en 1597. On ne doit pas confondre ce dernier avec le Jardin des Plantes, aujourd'hui le Musæum d'His-

toire naturelle, qui fut fondé en 1636 par Louis XIII à la sollicitation de son médecin Guy de la Brosse.

17. Jean Hermans est donc né à Bruxelles.

18. Le lecteur l'aura déjà remarqué, dans la traduction de ces quatre vers, je me suis uniquement préoccupé de rendre le sens très librement, en m'affranchissant de la tournure des phrases latines. Je n'ai pas traduit « tremulas myricas » par « tremblantes bruyères », parce que ces mots sont employés ici pour des plantes quelconques et, de plus, que les anciens naturalistes, grecs et latins, sont loin d'être d'accord sur la question de savoir quelle plante était la *myrica*. Il y a parmi eux, à ce sujet, au moins quatre opinions différentes. (Voyez *Fée. Flore de Virgile*, page CXII.)

19. Le Dattier et le Caroubier désignés dans le Catalogue sous les noms de *Palma dactylifera* et de *Carobia, sive Siliqua dulcis, sive Panis Sancti Joannis.* Mérat et De Lens, *Dictionnaire de matière médicale.* Paris, 1829-1846, T. V, page 171 et T. I, page 113. Quoique, en parcourant le Catalogue, j'aie rencontré bien d'autres noms, que je soupçonne d'appartenir à des plantes originaires des climats chauds, je me borne à ces deux citations.

20. Anemonum lati et tenuifoliorum variæ differentiæ flore pleno. — Bellidum hortensium summa diversitas. — Cucurbitarum varietas. — Capsici variæ species. — Fabarum varia genera. — Cynosorchidis magna diversitas. — Lysimachia variæ differentiæ. — Orchidum varietas plurima. — etc. etc. etc.

21. D'après une communication qu'a bien voulu me faire le Directeur Mr le Docteur Van Heurck, et pour laquelle je le prie d'agréer mes vifs remercîments.

22. Nos anciennes pharmacopées officielles ne sont pas, même de nos jours, entièrement dénuées d'intérêt. Toutes contiennent, outre le recueil de formules, d'autres pièces encore, qui fournissent, pour la connaissance des institutions pharmaceutiques de nos provinces, des

données, qu'on ne trouve pas ailleurs. Il serait à désirer que les exemplaires qui sont parvenus jusqu'à nous, fussent pieusement recueillis. Ces livres ne seraient plus que des souvenirs, qu'ils auraient déjà une valeur inestimable. Le respect pour les choses du passé est une des passions nobles de la nature humaine.

Je m'étais proposé tout d'abord, de publier la bibliographie complète de ces vieux codex et de faire précéder celle-ci d'une introduction, pour laquelle, depuis fort longtemps, j'ai réuni les matériaux. Mais, lorsque j'ai mis la main à l'œuvre, je me suis bientôt aperçu que le sujet que j'avais à exposer était trop étendu et, en outre, se confondait trop avec l'histoire de notre profession, pourqu'il put être traité incidemment. Par conséquent, plutôt que de donner des notions incomplètes, j'ai préféré de m'abstenir de tout avant-propos. Je me suis donc borné à extraire des titres de ces livres la partie strictement indispensable pour les déterminer et, pour toute description, j'ai indiqué le format. Sous cette forme abrégée, j'espère encore donner à ceux de mes confrères, qui voudraient s'intéresser à la conservation de ces reliques professionnelles, un renseignement utile et, jusqu'à ce jour, inédit.

LISTE DES PHARMACOPÉES

qui, avant la réunion des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège, à la République française, ont été publiées PAR L'ORDRE DE L'AUTORITÉ, dans les villes, qui font actuellement partie de la Belgique.

Pharmacia antverpiensis......	Antverpiæ........	1660	in-4°
Pharmacopœa brugensis.......	Brugis..........	1697	in-8°
Pharmacopœia bruxellensis....	Bruxellæ..........	1641	in-4°
» »	»	1671	in-fol.
Pharmacopœa »	Bruxellis..........	1702	in-8°
» »	»	1739	in-8°
» »	»	1759	in-8°
Antidotarium gandavense......	Gandavi...........	1652	in-4°
» »	»	1663	in-4°
Pharmacopœa gandavensis.....	»	1756	in-4°
» »	»	1786	in-4°
Pharmacopœa leodiensis.......	Leodii.............	1741	in-4°
Codex medicamentarius.......	Montibus Hannoniæ.	1755	in-4°

Je n'ai pas compris parmi les pharmacopées de Bruxelles le

Dispensatorium pharmaceuticum...... Collegii medici bruxellensis privilegio. Bruxellis, 1747, in-8°. (*Editio altera. Lovanii, 1774*, in-8°), parceque cet ouvrage, quoiqu'il ait reçu l'approbation du *Collegium medicum*, n'a pas été publié avec la sanction du Magistrat.

23. *Theatrum fungorum oft Tooneel der Campernoelien.* t'Antwerpen. 1675, page 76.

24. *Beschryvinghe van alle de Nederlanden door Lowys Guicciardyn overgheset..... door Cornelius Kilianus.* Amsterdam, 1612, in-folio, page 8.

25. Broeckx. *Histoire du Collegium medicum Bruxellense.* Anvers, 1862, page 19.

26. Broeckx. *Dissertation sur les Médecins-Poètes belges.* Anvers, 1858, page 31.

27. « Geenen Apotheker en sal oock moghen in synen winckel » hebben eenige *medicamenta composita,* die in andere plaetsen, oft » Steden gemaeckt zyn, maer schuldigh wesen die selve te maecken, » oft hier binnen dese Stadt te koopen, van iemandt daer by de » *Ingredientia* van de ghene die daer toe ghestelt zyn, ondersocht, » ende voor goedt gekeurt zullen wesen, uyt-ghesondert die men hier » niet gevoegelyck bereyden en kan, oft die naermaels van het » Collegie sullen verclaert worden, op de Boete van ses Rins-guldens » voor elcke over-tredinghe. »
(*Collegie der Medecyne, op-ghericht door den Magistraet der Stadt Brussel. Tot Brussel, by Antonius Claudinot, ghezworen Stadts-drucker, in S. Paulus, 1721*, in-4°, de 8 pages non chiffrées, 76 pages chiffrées et une table de 4 pages non chiffrées. — Artikel LXXII, page 43.

28. Broeckx. *Histoire du Collegium medicum Bruxellense.* Anvers, 1862, page 99.

FIN


PRUDENTER



Band 79 Dermatologische Wochenschrift 1924
früher: Monatshefte für praktische Dermatologie

Zur ältesten Geschichte der Pellagra in Südtirol.

Von

Prof. Dr. Rille



LEIPZIG · VERLAG VON LEOPOLD VOSS

Zur ältesten Geschichte der Pellagra in Südtirol.

Von

Prof. Dr. Rille in Leipzig.

Durch die Abtrennung weiter Ländergebiete infolge des Weltkrieges ist auch der deutschen klinischen Wissenschaft ein vorläufig nicht abzusehender Schaden erwachsen. Neben den für die Tropenkrankheiten in Frage kommenden überseeischen Kolonien und dem Lepradistrikte von Memel sind nicht in letzter Linie die Pellagragemeinden Südtirols zu nennen, welche der Innsbrucker dermatologischen Klinik ein erwünschtes und reichliches Studienmaterial geliefert hatten. Mit diesem Verluste müssen wir uns nun abfinden, doch dürfen wir hier mit Stolz feststellen, daß in den wenigen Jahren, da laut Anordnung der Tiroler Statthalterei (1897) Pellagrakranke zu Unterrichtszwecken an das Allgemeine Krankenhaus in Innsbruck abgegeben werden mußten, dortselbst die bis dahin in vieler Beziehung im argem liegende dermatologische Erkenntnis der Pellagra ganz wesentlich gefördert worden ist. Nicht minder hervorragende Erfolge hat die staatliche Bekämpfungsaktion der Pellagra im ehemaligen Kaiserstaate Österreich zu verzeichnen. Sie begann 1884 in der Grafschaft Görz und Gradiska, woselbst das Vorkommen der Krankheit allerdings schon 1832 zum ersten Male verzeichnet erscheint. Wesentlich später setzte ein energisches Vorgehen in der Bukowina ein, nachdem Krankheitsfälle dieser Art erst 1888 von dorther bekannt geworden waren.

Was die von italienischer Bevölkerung bewohnten Gegenden Südtirols betrifft, so ist das Vorkommen der Pellagra neueren Nachforschungen[1]) zufolge aktenmäßig schon länger als ein Jahrhundert bekannt, indem sie in den Sterbebüchern der Gemeinde Pomarolo (Gerichtsbez. Nogaredo bei Rovereto) 1791, in jenen der Gemeinde Vallarsa (Gerichtsbez. Rovereto) 1792 zum ersten Male als Todesursache verzeichnet erscheint, aus anderen Gegenden dagegen mehr minder später (z. B. Mori und Folgaria 1805, Ala 1811, Isera 1831). Dennoch scheint die Existenz der Pellagra während des 19. Jahrhunderts viele Dezennien hindurch nicht recht bekannt gewesen zu sein; so sagt noch 1889 L. Berger[2]), der in eingehender Weise über die Verhältnisse im Friulanischen berichtet, sie komme „wahrscheinlich“ auch in Südtirol vor. Immerhin ist aber schon 1888 eine Zählung der Pellagrakranken Südtirols auf behördliche Anordnung hin erfolgt[3]). Die großartigen Bekämpfungsmaßnahmen der österreichischen Regierung begannen aber erst, als de Probizer 1896 seine Schrift „Considerazioni sulla Pellagra“ publiziert und die staatlichen Faktoren von neuem aufgerüttelt hatte. In einem seiner Aufsätze[4]) macht er die bescheidentliche Bemerkung, daß schon lange vor seinen Hinweisen ein anderer Roveretaner Pietro Stoffella 1822 in einer Wiener Doktor-

---

[1]) Probizer, G. de, Considerazioni sulla Pellagra nel distretto politico di Rovereto. S. 4, Rovereto 1896. — [2]) Berger, Ludw., Pellagra. Wien. Klin., H. 6., Wien 1890, S. 161. — [3]) Die Pellagra in Österreich. Das österr. Sanitätswesen, 1896, Bd. 8, S. 486f. — [4]) Probizer, G. de, Un medico roveretano precursore nello studio della Pellagra. Atti del I. R. Accad. di scienze, lett. ed arti degli Agiati in Rovereto, Bd. 16, 1909.

dissertation[1]) Vorkommen, Erscheinungsweise und Prophylaxe der Pellagra in Südtirol ausführlich erörtert habe. Wenngleich diese Arbeit weit über dem Niveau ähnlicher Elaborate der damaligen Zeit steht und daher, was de Probizer unbekannt geblieben, in des gelehrten Joseph Franks Sammlung bemerkenswerter medizinischer Abhandlungen Aufnahme gefunden hatte[2]), so ist Stoffella aber keineswegs, wie aus de Probizers Darstellung vielleicht gefolgert werden könnte, der erste Beschreiber oder gar Entdecker der Pellagra in Südtirol. Seine Abhandlung läßt sicherlich volle Vertrautheit mit den ältesten und wichtigsten Pellagraschriften erkennen, doch sagt er darin nichts über das Alter der Pellagra im Trentino. Meinen eigenen Nachforschungen zufolge ist dieser erste Beobachter der Pellagra in Südtirol zweifellos Michael Ulrich Comini Edler von Sonnenberg. Allerdings stammt von ihm durchaus keine eingehende Darstellung dieses Gegenstandes, wohl aber die folgende, das klinische Bild trefflich skizzierende Mitteilung[3]) in Form eines offenen Briefes, welchen er 1795 an den hervorragenden Venezianer Pathologen Francesco Aglietti gerichtet hat. Der Wortlaut desselben möge in Übersetzung hier seinen Platz finden[4]).

Da ich die Ehre habe, Ihrer hochgeschätzten Zeitschrift als Leser anzugehören, werden Ew. Hochwohlgeb. mir es nicht verübeln, wenn ich, der von den gelehrten Herausgebern derselben im vergangenen Jahre an die der Heilkunst Beflissenen gerichteten Aufforderung folgend, Ihrem weisen und einsichtigen Urteil einige von mir gemachte Beobachtungen, die sich auf jene besondere, Pellagra genannte Krankheit beziehen, vorzulegen mir erlaube. Ursprünglich glaubte man, daß dieses Leiden endemisch nur im Gebiete von Mailand vorkomme, doch hat man es in der Folge in immer weiterer Entfernung vom Mailändischen beobachtet; es erstreckt sich aber in Wirklichkeit unglücklicherweise auch in das Fleimstal im Gebiet von Trient. In dieser hohen und gebirgigen, aber wegen der nahegelegenen dichten Wälder auch feuchten Gegend, in der ich seit einigen Jahren als Bezirksarzt tätig bin, habe ich mehr als einmal Gelegenheit gehabt, der Krankheit zu begegnen und mich von ihrem tatsächlichen Vorkommen zu überzeugen, wenngleich, soweit mir bekannt, ihrer bisher von tiroler Ärzten keinerlei Erwähnung getan worden ist. Es erscheint mir darum der Verdacht begründet, daß die Krankheit ihnen entweder nicht genügend bekannt oder mit einem anderen Namen belegt worden ist.

Auf Grund meiner Kenntnis von ihren Symptomen und ihrem Verlauf, die ich in den Hospitälern Insubriens und besonders im Ospitale maggiore in Mailand, zu dem stets ein größerer Zustrom von Pellagrösen stattfindet, gesammelt habe — und auf Grund der mir von den Ärzten jener Provinz zugegangenen Mitteilungen, war es mir nicht schwer, die Krankheit auf den ersten Blick bei den Bewohnern des Fleimstales festzustellen.

Meine erste Beobachtung betrifft Giacomo Seraffini aus Zanolin, einen 70jähr. Bauer und einen der gesündesten und kräftigsten Athleten unter den Einwohnern dieses Tales.

Dieser bemerkte in seinem 65. Lebensjahr, nicht ohne Erstaunen, daß jedes Jahr beim Eintritt des Frühlings die Oberhaut seiner Handrücken sich erst abschuppte, darauf bildeten sich hier und da auf ihnen so widerwärtige und schmerzhafte Risse oder Rhagaden, daß er sich zum Gebrauche von Handschuhen gezwungen sah, um nicht unter der lästigen Wirkung der Sonne zu leiden. Mit Eintritt des Sommers verringerte

---

[1]) Stoffella, P., Dissert. inaug. med. de morbo nuncupato pellagra. Vindobonae 1822. — [2]) Frank, J., Delectus opusculorum ad praxin med. spectant., Novocom. 1827, Bd. 1, S. 120—163. — [3]) Lettera del sig. dott. Michiel Comini, medico pensionato di Predazzo in Fiemme, al direttore di questo Giornale. Giorn. per servire alla storia ragionata della medicina di questo secolo. T. X, parte med., S. 131—135, Venezia 1795. — [4]) Eine auszugsweise Wiedergabe findet sich in der von dem Leipziger Arzte Carl Weigel besorgten Übersetzung von Gaët. Strambios Dissertazioni sulla pellagra, S. 243f., Leipzig 1796.

sich die besagte Entstellung der Hautabschuppung in dem Maße, daß im Herbste und Winter, nachdem die Oberhaut abgegangen war, die Haut auf den Handrücken so glatt, rein, leuchtend, schwach rötlich und ohne das geringste Brandmal erschien, so daß niemand geglaubt hätte, die Hände eines Ackerbauern vor sich zu haben. Außer auf den Handrücken war keinerlei Hautveränderung zu bemerken, weder am Halse noch an den Armen, noch auch an den Füßen, weil unsere Landleute diese Teile dauernd bedeckt halten. Jedes Jahr mit dem Frühling erschien die merkwürdige Abschuppung, ging im Sommer zurück und verschwand völlig während des Herbstes und Winters, um mit dem nächsten Frühjahre wieder einzusetzen. Zwei Jahre bevor der unglückliche Alte der tödlichen Krankheit zum Opfer fiel, kamen zu dem Hautübel Taubheit, Ohrensausen, allgemeine Schlaffheit, weswegen er nur unter großen Anstrengungen und mit Schwierigkeiten seinen Landarbeiten nachgehen konnte. Nach und nach verwandelte sich sein Zustand zur allgemeinen Schwäche, weshalb er, für seine schwere Betätigung nicht mehr tauglich, gezwungen war, sich von der Feldarbeit zurückzuziehen, und ganz verwirrt und trübselig sechzehn Monate hindurch das Zimmer hüten mußte. Danach zeigten sich beträchtliche Störungen seines Verstandes und seines ganzen Nervensystems, und in einem bedauernswerten Zustand völliger nervöser Auflösung gab er den Geist auf.

Es machten sich schon von Anfang an in der Zeit, da der Kranke nicht mehr imstande war, auszugehen, Bewußtseinsstörungen und Schwindelanfälle bemerkbar, die von ihm als Vorläufer eines Schlaganfalles gedeutet wurden, weswegen er sich zu seinem Nachteil zur Ader lassen ließ. Es traten Ohnmachten, paralytisches Zittern des ganzen Körpers, besonders der Beine auf, das sich nach und nach so verstärkte, daß er nicht fähig war, sich aufrecht zu erhalten. Es schien ihm, als hätte er vor den Augen einen Schleier, alle Dinge sah er doppelt und sie drehten sich auch im Kreise um ihn. Die Kräfte nahmen ab, wenn er auch, um seinen Hunger zu stillen, ungewöhnlich reichliche Nahrung zu sich nahm. Er beklagte sich über einen über die Maßen salzigen Geschmack im Munde, in dem sich jedoch keinerlei Spur von Skorbut entdecken ließ, über ein Brennen beim Wasserlassen und über Verstopfung. Ganz besonders schmerzhaft war der Krampf, der ihn bald in dem einen, bald im anderen Bein befiel, und lästig das Brennen der Fußsohlen. Leicht und natürlich war die Atmung, wenn auch ein trockener konvulsivischer Husten ihn oft zu ersticken drohte. Der Puls war natürlich und gleichmäßig, wenn auch langsam und schwach. Mit der Zeit verschlimmerten sich die erwähnten Symptome, besonders die nervösen in dem Grade, daß sie ihn 14 Tage hindurch abgestumpft, delirierend oder völlig bewußtlos machten, und in einem solchen Zustand abwechselnder Erschlaffung und Irrsinns beschloß er, traurig genug die Tage seines Lebens.

Wenig oder gar nicht verschieden von diesem Krankheitsbilde waren die Erscheinungen und der Verlauf bei anderen Pellagrösen unter meinen Kranken, nur führte die Krankheit in allen Fällen trotz meiner Bemühungen und guten Erfolge bei anderen Krankheiten stets zum Tode, indem sie bei dem einen als Wassersucht, beim andern als kolliquative Diarrhoe, beim dritten als Blutbrechen, beim vierten als Schwindsucht endete.

Gott sei Dank ist die Krankheit zu unserem Heile in unserer Gegend nicht so häufig wie in dem heißen Klima von Insubrien, wenn sie auch ebenso gefährlich ist. Günstiger ist die Lage für die Frauen, die in diesem Distrikt nur selten befallen werden, günstiger als für die Männer, insonderheit für diejenigen, die die Höhe des Lebens überschritten haben. Das steht im Gegensatz zu den Beobachtungen gelehrter Ärzte, wie Luigi Soler, Francesco Fanzago und des Neapolitaners Luigi Aldalli.

Dieser Unterschied kann sehr wohl daher rühren, daß die Frauen in diesem Tale sich weniger der Sonne aussetzen und ein weniger arbeitsreiches Leben führen als die Männer.

Könnte nicht vielleicht auch der reichliche Genuß von Milchspeisen bei unseren Bauern, das gemäßigtere Klima im Vergleich zu dem Italiens irgend wie als Schutz gegen das Überhandnehmen der Pellagra sein, weswegen sie, bei uns wenigstens, nicht so allgemein verbreitet und häufig ist wie im Mailändischen, wo sie die Geißel der Bevölkerung bildet?

Von dem in Rede stehenden Unheil werden auch die an dieses Tal angrenzenden Gebiete nicht verschont. So wurde ich vor nunmehr zwei Jahren zu einigen Kranken nach Canale d'Agordo im Venetianischen gerufen, und bei dieser Gelegenheit stieß ich auf einen Pat., der das Bett hütete und bei dem sich ganz unzweideutige Pellagra-Symptome zeigten. Da ich den Kranken seither nie wieder gesehen habe, weiß ich auch nicht, wie sich die Entwicklung bei diesem Unglücklichen vollzogen hat.

Der letzte meiner Obhut anvertraute Pat. war Giuseppe Zorzi aus Ziano, ein Bauer von 60 Jahren und magerer Körperbeschaffenheit, sonst aber gesund und an die schwerste Arbeit gewöhnt. Dieser beklagte sich schon seit einiger Zeit, daß sich bei ihm mit Eintritt des Frühlings die Haut auf den Handrücken abschuppte. Seine Ehefrau hatte sich sogar gegen ihn erzürnt und ihn ausgescholten, weil er sich die Hände nicht wüsche. Sie glaubte nämlich, daß diese Hautabschuppung von mangelnder Reinlichkeit herkäme. Wie wunderte sich aber später die gute Frau, als sie sah, wie mit dem Sommer das Hautübel nach und nach geringer wurde, bis endlich, nachdem die veränderte und verdorbene Haut von den Handrücken abgegangen war, im Herbste und Winter ihre natürliche Färbung wieder annahm, ja sogar glatt und rötlich wurde, wie wenn er sich stets mit Wasser und Seife gewaschen hätte.

Da der arme Mann nicht wußte, was dies Hautübel bedeute, ließ er es ruhig hingehen, ohne andere Beschwerden zu fühlen, bis zum März dieses Jahres, in dem er von einer Rippenfellentzündung befallen wurde, weswegen er sich legen mußte. Unter antiphlogistischer Behandlung verging der Schmerz sehr bald, es blieben aber die pellagrösen Symptome, die sich auf Grund einer eingehenden Untersuchung ganz unzweideutig feststellen ließen. Zuerst finde ich bei Betrachtung der Handrücken die Haut, wie sie sich beim pellagrösen Erythem darzustellen pflegt. Ich untersuche den ganzen Körper: er ist auf der Oberfläche hier und da mit weißlichen Flecken gezeichnet. Auf den Fußsohlen gab es keinerlei Veränderung aus dem schon oben angeführten Grunde. Auch im Munde bemerkte man keine skorbutischen Erscheinungen. Bei näherer Untersuchung beklagt sich der Kranke über eine dauernde, den ganzen Körper befallende Schwäche, über vage Schmerzen von rheumatischem Charakter, die ihn Tag und Nacht quälen und bald die Schultern und das Rückgrat, bald den Unterleib und die Leistengegend und die Oberschenkel in Mitleidenschaft ziehen. Die Schmerzen weichen unter der Anwendung von Linimenten und Einreibungen, treten aber bald wieder auf und bringen den Unglücklichen in einen Zustand der Unruhe, der Schlaffheit und Niedergeschlagenheit, so daß er ans Bett gefesselt wird. Daher treten weiterhin Verdauungsbeschwerden auf, er wird hartleibig und kann den Stuhlgang nur mit Anwendung von Klistieren regeln. Der Puls wird schwach und die Kräfte nehmen ab, so daß, wenn er sich erhebt, er nicht als homo erscheint, sondern als umbra hominis. Er schwankt hin und her und kann sich nur mit Mühe aufrecht erhalten. Zu alledem kommt ein lästiges Gefühl des Brennens, das der Pat. jedesmal infolge von Blasensteinen spürt, wie er meint; es ist das aber nur eine unmittelbare Wirkung des Pellagra-Giftes, das bald hier, bald da in seinem Körper wütet, so z. B. in den Augen, wo es ihm Epiphora hervorruft, im Gehirn Verworrenheit und Traurigkeit, im Gefäßsystem Stockungen und Husten von seiten der Brust, Verstopfung im Leibe, an den Fußsohlen ein lästiges Jucken mit begleitendem Kältegefühl.

Dies ist die genaue Krankheitsgeschichte des armen Pat. Wie der Ausgang sein wird, dies docebunt. Die bisher gemachte Erfahrung läßt mich aber das Schlimmste befürchten.

Wenn Ew. Hochwohlgeb. diesen meinen Ausführungen irgend einen Platz in Ihrer geschätzten Zeitschrift einräumen oder meine bescheidene Entdeckung auch nur erwähnen wollen, würden Sie mir einen ganz besonderen Gefallen erweisen und mich nicht nur verpflichten, auch in Zukunft meine Beobachtungen anzustellen, sondern auch die Heilmethode zu studieren, die ich jetzt mangels genügender Erfahrung unerwähnt lasse; den benachbarten Tiroler Ärzten, in deren Hände die Zeitschrift kommt, würde mein Aufsatz zum Ansporn dienen, in Zukunft eine Krankheit in den Kreis ihrer Betrachtung zu ziehen, die trotz ihrer hohen Bedeutung zum Nachteile der unglücklichen Opfer bis jetzt unbekannt geblieben ist.

Ein Kommentar zu diesem schlichten Berichte erübrigt sich, vielleicht sind aber einige Mitteilungen über die Persönlichkeit des Verfassers von Interesse[1]).

Michael Comini wurde zu Cassana im Sulzberg (Val di Sol) am 25. Februar 1766 geboren und bezog nach Absolvierung des Gymnasiums zu Meran und der sogenannten philosophischen Studien zu Innsbruck die Universität Padua, sowie zwei Jahre später die zu Pavia, wohin ihn

---

[1]) Neuer Nekrolog der Deutschen. 20. Jahrg., 1842, 1. Teil, Weimar 1844, S. 237f.

Peter Franks Stern zog. Hier erwarb er 1789 den Doktorgrad, um sich dann in den Krankenhäusern Mailands weiter zu bilden. Die erste Bekanntschaft mit der Pellagra dürfte Comini meiner Meinung nach hier und in Pavia gemacht haben. Ganz ausgeschlossen ist jedenfalls eine direkte persönliche Beeinflussung durch Antonio Pujati (sen.), welcher bekanntlich die Pellagra in Oberitalien als allererster während seiner Tätigkeit in Feltre gesehen, und zwar als Krankheit sui generis erkannt, aber nicht literarisch, sondern bloß in seinen Vorlesungen an der Universität Padua unter dem Namen Scorbuto alpino erörtert hatte. Seine Lehrtätigkeit fällt aber bereits in die Jahre 1754—1760. Eine gründliche Beschäftigung der Paduaner Kreise mit der Pellagra erfolgte erst von 1789 ab mit dem Auftreten von Francesco Fanzago [1]), welcher die dortigen Ärzte nur sehr schwer und allmählich zu überzeugen vermochte, daß Pujatis Scorbuto alpino nichts anderes sei als die schon seit 1771 in der Lombardei bekannte und erstmalig von Frapolli unter diesem volkstümlichen Namen beschriebene Pellagra. Comini spricht ja auch in seinem Briefe stets nur von Mailand und Insubrien und niemals von der Friaul oder Venetien. Schon 1790 erhielt er das Physikat in Predazzo im Fleimstale (Val di Fiemme), wo er sich ebenso wie in seiner späteren Stellung als Stadtphysikus zu Brixen durch Bekämpfung von Epidemien höchst verdient machte und dafür in den Adelsstand erhoben wurde. Ebenso hervorragend betätigte er sich bei Behandlung kranker Militärs während der bayrisch-französischen Invasion und im denkwürdigen Jahre 1809. Zwei Jahre später wurde er in eine prominente amtsärztliche Stellung nach Innsbruck berufen, wo er auch nach seiner Pensionierung lange Jahre hindurch bis zu seinem am 12. März 1842 an einem unheilbaren schmerzhaften Unterleibsleiden erfolgten Tode im Dienste des Gesundheitswesens rastlos tätig verblieb. Sein Grab befindet sich am Innsbrucker neuen Friedhofe [2]).

Bemerkenswert ist, daß aus den Ortschaften, die Comini erwähnt, in neuerer Zeit Pellagrafälle nicht gemeldet worden sind; überhaupt grassierte die Krankheit in dortiger Gegend (der ehemaligen Bezirkshauptmannschaft Primiero) nie in dem Maße wie im eigentlichen Trentino.

---

[1]) Fanzago, Memoria sopra la pellagra del territorio Padovano. Padova 1789. — [2]) Mitteilung von Prof. Loos-Innsbruck.

Separatabdruck
aus der
Wiener klinischen Wochenschrift
Organ der Gesellschaft der Aerzte in Wien

XXXII. Jahrgang. Nr. 29.

Zu Guido v. Probizers 70. Geburtstage.

Von Prof. Dr. Rille in Leipzig.



WIEN UND LEIPZIG
WILHELM BRAUMÜLLER
UNIVERSITÄTS - VERLAGSBUCHHANDLUNG, GESELLSCHAFT M. B. H.

Separatabdruck aus der Wiener klinischen Wochenschrift
1919, Nr. 29.

Zu Guido v. Probizers 70. Geburtstage.

Von Prof. Dr. **Rille** in Leipzig.

Vor kurzem feierte Dr. Guido v. Probizer, der Vorkämpfer der Pellagraprophylaxe in Südtirol, seinen 70. Geburtstag. Sein Lebenswerk, für immerdar verknüpft mit der blühenden Provinz, die wir zu unserem Schmerze von uns sich lösen sehen, bedeutet eine der Großtaten der österreichischen Medizinalverwaltung. Nur seiner nimmermüden, aus Menschenliebe, wissenschaftlicher Ueberzeugung und Mannesmut geborenen Energie war es zu danken, wenn endlich gegen die seit einem Jahrhundert bekannte Pellagraendemie, die einen Menschenschlag von hoher Intelligenz und sprichwörtlichem Arbeitseifer zu dezimieren drohte, von Staatswegen kräftig vorgegangen wurde. Unter der verständnisvollen Förderung des Statthalters Frhrn. v. Schwartzenau und des damaligen Tiroler Landessanitätsreferenten Hofrates Ritter von Haberler hat diese großzügige Aktion zu fast ungeahnten Erfolgen geführt. Wie rasch und durchgreifend sich diese Assanierung vollzog, kann am besten würdigen, wer sich an Ort und Stelle überzeugt hat, wie noch um 1903 herum die intensivsten Pellagraformen in Fülle vorhanden waren und wie schwer es hielt, acht bis zehn Jahre später die zu Demonstrationszwecken für die Roveretaner Aerztekurse nötigen Erythemfälle in genügender Zahl zu gewinnen.

Obwohl schon seit den Achtzigerjahren die Regierungskreise für den Pellagraherd im Trentino sich interessierten, so geschah doch noch lange nicht das richtige. Erst als v. Probizer 1896 seine Schrift „Considerazioni sulla Pellagra“ publiziert hatte, kam die Sache ins Rollen. Durch diese angeregt, richtete der Bürgermeister von Rovereto Abg. Freiherr v. Malfatti eine Interpellation an den Reichsrat, die dazu führte, daß ein allerdings bescheidenes, bloß für 20 Pfleglinge bestimmtes, Asyl errichtet ward. Bald darauf wurde aber auf v. Probizers Initiative hin ein Gesetzentwurf zur Bekämpfung der Pellagra von einem seitens des k. k. Tiroler Landessanitätsrates eingesetzten Komitee, dem auch der Schreiber dieser Zeilen angehörte, durchberaten und später in noch verbesserter Form vom Landtage zu einem Gesetz erhoben, dessen Weitblick und breite ökonomische Grundlage sogar von den autoritativsten Pellagrologen Italiens anerkannt wird. Es ist hier nicht der Ort, auf die Einzelheiten der Pellagrabekämpfung einzugehen, die Kontrolle der Maisgewinnung und Maisverwertung, die „forni rurali“, „cucine eco-

nomiche" usw. Was aber besonders hervorgehoben werden muß, das ist die durch v. Probizer mit größtem Verständnisse und unter den mannigfachsten Schwierigkeiten durchgeführte Zuweisung von Pellagrakranken zu Unterrichtszwecken an das Innsbrucker Universitätsspital, zumal an die dermatologische Klinik. Der Verfasser, welchem das Glück zuteil geworden, bei seiner nur kurzen Tätigkeit an der Alma Mater Oenipontana als erster deutscher Kliniker zusammenhängende Vorträge über Pellagra zu halten, ist voll des Dankes für die lehrreichen Krankheitsfälle, von denen auch die Leser dieser Wochenschrift in den Verhandlungsberichten der Innsbrucker Aerztegesellschaft Kenntnis erhalten haben.

v. Probizers eigenste Schöpfung ist das Pellagrakrankenhaus zu Rovereto. Ursprünglich nach dem Muster des Pellagrosario zu Inzago bei Mailand eingerichtet, kamen dort zunächst hereditär belastete pellagröse Jugendliche mit meist larvierten Initialformen der Pellagra zur Behandlung, ein Material, das zum Studium und zum Unterricht natürlich nur wenig geeignet war. Durch zweckmäßige Abänderung der Anstaltsstatuten wurde aber sehr bald eine reichere Auswahl gewonnen und es konnten auch Erwachsene in genügender Zahl speziell mit ausgeprägten Hauterscheinungen zur Aufnahme kommen und Aerztekurse eingerichtet werden, zu denen die Innsbrucker Professoren C. Mayer und L. Merk, aus Mailand L. Devoto und C. Terni herangezogen wurden.

v. Probizer ist am 26. April 1849 in Rovereto geboren. Schon in seiner Gymnasialzeit zeigte er eine ausgeprägte Neigung zur Entomologie und wurde so bereits mit 16 Jahren aktives Mitglied des Museo Roveretano. Medizin studierte er in Padua, wo damals ein Gegner der Maistheorie Lussana Professor war, sowie in Wien. Hier erlangte er 1873 den Doktorgrad und war hierauf teils als Privatassistent von Dr. Descovich, teils an der Klinik Billroth tätig. Aus der damaligen Zeit stammen mehrfache Uebersetzungen aktueller medizinischer Schriften aus dem Deutschen in das Italienische und umgekehrt. So vermittelte er seinen Landsleuten die Kenntnis bemerkenswerter Abhandlungen von Liebermeister, Hueter, Herm. Fischer u. a. Im Jahre 1877 kehrte er nach seiner Heimat zurück, wurde 1879 Bezirksarzt in Riva, zehn Jahre später in Rovereto, schließlich Oberbezirksarzt, Pellagrainspektor und Mitglied des k. k. Landessanitätsrates für Tirol und Vorarlberg. Er ist auch korrespondierendes Mitglied der Gesellschaft der Aerzte zu Wien. Eine wohlverdiente Ehrung wurde ihm zuteil, als er 1905 in der denkwürdigen Pellagrasitzung der Meraner Naturforscherversammlung über Vorschlag von W. His par acclamationem zum Vorsitzenden gewählt wurde.

Die Zahl seiner der Bekämpfung der Pellagra gewidmeten, teils in deutscher, teils in italienischer Sprache abgefaßten Schriften ist keine kleine, wozu noch die wertvollen Jahresberichte des Roveretaner Pellagrosario kommen, sowie mehrfache Referate auf den Pellagrakongressen der Jahre 1899 bis 1912. Ein pietätvolles literarisches Denkmal setzte er dem Vater unseres Wiener poliklinischen Kollegen, dem aus Vallarsa in Südtirol stammen-

den Dr. Pietro Stoffella, welcher sich in seiner 1822 in Wien erschienenen Doktordissertation als einer der ersten mit der Existenz und Bedeutung der Pellagra im Trentino beschäftigt hatte.

Man hat der italienischen Pellagrologie von jeher und nicht mit Unrecht den Vorwurf gemacht, daß sie sich allzu sehr in Erörterung der Aetiologie und Prophylaxe der Pellagra erschöpfe: da möchten auch wir die Hoffnung aussprechen, daß der verehrte Mann, der in beneidenswerter Frische in seinen Lebensabend eintritt, uns recht bald mit einer klinischen Darstellung des mit so beispiellosem Eifer von ihm bekämpften merkwürdigen Leidens beschenken wolle; seine außerordentlichen Erfahrungen würden ihn dazu mehr als irgendeinen berechtigen.

Profunde Sachkenntnis ist es nicht allein, die uns Bewunderung abzwingt — sie war bei v. Probizer von je gepaart mit jener warmen Menschenliebe, die ihn getrieben hat, seinen zu unauslöschlichem Danke verpflichteten Landsleuten ein Helfer und ein Wohltäter zu werden, weil er ein Arzt ist im Sinne der Worte Dantes:

. . . alcun de' famigliari
Di quel sommo Ippocràte che natura
Agli animali fe' ch' ell' ha più cari.

(Purg. XXIX, 136—138).

Druck von Bruno Bartelt, Wien XVIII., Theresiengasse 3.